



Contester décision caisse allocation familiale (apl)

Par **ibcom**, le **14/05/2010** à **10:30**

Bonjour,

Mon revenu menseul accusant en 2010 une baisse des 2/3 (passé de 2800 € à 900 €/mois, mauvaises ventes suite crise je suis commerciale en publicité PQR). Je vis seule et j'ai un enfant à charge. Depuis avril grâce à l'intervention d'une assistante sociale, je touche le RSA. FIn juin, je serai au chômage. Malgré tout, impossible d'avoir accès à l'APL, la CAF s'obstine à ne prendre en compte que mes revenus de 2008, trop importants pour avoir droit à des aides.

Quel recours ai-je pour que mes revenus actuels soient pris en compte ?

Merci de votre réponse,
Cordialement